



Avis d'appel d'offres ouvert n° 13/NMEK/BH/2025

Le **20 novembre 2025 à 11h**. Il sera procédé, dans le bureau du Nadher des habous de Meknès au complexe administratif et culturel de la ministère des habous et des affaires islamiques sise au place docteur abdelkarim al khatib Ville nouvelle, Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet : **ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DE L'IMMEUBLE ANTISIRABI VILLE NOUVELLE MEKNES.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Nidarat des Habous de Meknès sis à l'adresse sus indiquée, et il peut également être téléchargé à partir du portail du ministère des habous et des affaires islamiques : **www.habous.gov.ma**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **5.000,00 DHS (Cinq mille DHS)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42,44 et 46 de la décision du ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 du 6 dou lkiada 1434 (13 septembre 2013) fixant le règlement des marchés des travaux, des fournitures et des services conclus par l'administration des Habous au profit des Habous publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le siège de la Nidarat des Habous de Meknès sis à l'adresse sus indiquée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent délivrer une attestation ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément suivant le système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre comme suite :

- D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages)
- D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages)
- D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages)

Les entreprises non installées au Maroc, à se conformer au dossier prévu par le règlement de consultation